

Réservé à la municipalité

no demande : _____

SECTION A - Identification de l'emplacement ou du local concerné ;

No civique : _____ Voie publique : _____

No de lot du cadastre du Québec : _____

Usage: Commercial Industriel

SECTION B - Identification du requérant; (S'il s'agit d'un mandataire joindre une procuration)

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____ Courriel : _____

SECTION C - Identification du propriétaire de l'immeuble (à remplir seulement si différent que la section B)

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____ Courriel : _____

SECTION D - Renseignements généraux

Nature du projet d'affichage

Enseigne au mur Directionnelle Autoporteuse Sur socle De façade Enseigne en vitrine

Enseigne sur poteau ou muret Enseigne en projection oblique ou perpendiculaire Enseigne sur auvent Autre _____

Éclairage

Lumineuse Non lumineuse Clignotant

Interne Externe Constant Autre _____

Implantation (cour)

Avant Arrière Latérale gauche Latérale droite

Coût approximatif des travaux : _____ \$ **Responsable** nom: _____ tél.: _____

Durée probable des travaux : _____ **Exécutant des travaux :** _____ tél.: _____

Début : _____ / _____ / _____ Fin : _____ / _____ / _____
année mois jour année mois jour

SECTION E - Pièce et documents exigés

En annexe joindre croquis de l'enseigne illustrant l'affiche sur le bâtiment

Date de réception

1) Plan de montage OUI NON À venir _____

2) Plan d'implantation OUI NON À venir _____

3) Photo ou évaluation couleur de la façade: OUI NON À venir _____

4) Indiquer sur la photo ou le plan de la façade
Emplacement de l'enseigne
Emplacement des enseignes des commerces adjacents OUI NON À venir _____
Emplacement de l'éclairage, le cas échéant

5) Spécifier s'il y a d'autres enseignes pour ce commerce OUI NON À venir _____

6) Demande d'approbation de PIIA (s'il y a lieu) OUI NON À venir _____

7) Procuration (s'il y a lieu) OUI NON À venir _____

NOTE : Le fonctionnaire responsable du dossier se réserve le droit d'exiger tout autre document lui permettant de s'assurer de la conformité du projet.

SECTION F - Déclaration

Le soussigné déclare que les renseignements précédents sont exacts et complets et s'engage à déposer tous les documents requis à la présente demande. Le soussigné déclare également avoir pris connaissance de la procédure et de la réglementation municipale applicable en vigueur. Enfin, le soussigné comprend que le présent formulaire ne constitue pas un permis ou un certificat d'autorisation.

signature : _____

Date : _____ / _____ / _____
année mois jour**NOTE :** Le présent formulaire vise à accélérer la demande de permis et ne constitue en aucun temps une autorisation de procéder aux travaux demandés.**Obligations d'un propriétaire, occupant ou requérant**

Le propriétaire ou l'occupant d'un immeuble, d'un terrain, d'un bâtiment, d'une construction, d'un ouvrage ou d'une propriété mobilière ou, selon le cas, le requérant d'un permis ou d'un certificat d'autorisation, doit :

- Obtenir tout permis, certificat ou autorisation avant de débiter des travaux pour lesquels un tel document est requis par la réglementation d'urbanisme.
- Aviser le fonctionnaire responsable avant d'apporter toute modification à un plan approuvé ou aux travaux autorisés et obtenir son autorisation avant de procéder à une modification.
- Afficher tout permis ou certificat d'autorisation d'une façon bien visible à partir de la rue, à l'endroit des travaux.
- Réaliser les travaux en conformité avec le permis ou le certificat d'autorisation délivré et les prescriptions de la réglementation d'urbanisme.
- Prendre toute mesure nécessaire afin de corriger une situation dangereuse pour la sécurité des personnes.
- Permettre au fonctionnaire responsable, et à toute personne qui est autorisée à l'accompagner, de visiter, inspecter, prendre des photos ou filmer, prendre des échantillons, prendre des mesures ou des dimensions ou examiner tout immeuble ou propriété mobilière aux fins de l'exercice de ses fonctions et, à ces fins, le laisser pénétrer sur ou dans tout terrain, construction, ouvrage ou bien mobilier.

Coût du certificat d'autorisation d'affichage

Enseigne	Permanente:	100 \$
	Temporaire :	50 \$ par enseigne

NOTE :

Le fonctionnaire responsable du dossier bénéficie d'un délai de 45 jours, calculé à compter du moment où la demande est substantiellement complète pour fins d'analyse municipale, afin de répondre à la demande formulée.

Le fonctionnaire responsable traitera la demande uniquement lorsque celle-ci est complète et que tous les documents exigés auront été fournis.

Protection des renseignements personnels

Les renseignements contenus dans le présent document sont protégés par la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (LRQ, c. A-2.1).

Initiales _____
